

ALPES

Axe 8 : Secteur technique et logistique

# Habilitations électriques : analyse et détermination des besoins

## Contexte

---

A la demande des établissements de la Fonction Publique Hospitalière de la région Alpes, le présent cahier des charges doit permettre de répondre aux exigences en matière de sécurité électrique, de protection des agents qui travaillent sur les installations électriques ou à proximité d'une source électrique et de répondre aux exigences des textes en vigueur (décrets, normes et préconisations). Pour cela, le cahier des charges comprend une aide aux établissements pour définir les niveaux d'habilitation requis en fonction des missions confiées aux agents.

## Objectifs

---

- Accompagner les directions et l'encadrement à définir la cartographie des métiers et des habilitations correspondantes, afin d'attribuer des attestations d'habilitation adaptées aux missions confiées aux agents et en prenant en compte les installations et risques spécifiques à son établissement
- Élaborer une cartographie : proposer un outil de recensement pré-complété, adapté à chaque établissement
- Identifier les besoins en formation initiale ou recyclage par niveau d'habilitation
- Disposer d'un outil de gestion des habilitations et des compétences, à destination de l'encadrement

### Public

**Directions d'établissements et/ou personnels d'encadrement**

### Exercice

**2019**

### Nature

**AFR**

### Organisé par

**SOCOTEC**

### Typologie

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**